

**Réalité :** Il y a plus de coentreprises potentielles qu'il n'y a de capital pour soutenir les projets. Dans la plupart des pays étrangers, le coentrepreneur n'a pas de capitaux; il ne peut fournir qu'un personnel de base, sans capital, ni matériel, ni lieu de travail, ni projet autorisé. En Russie par exemple, à moins que le coentrepreneur étranger ne puisse investir des sommes considérables, il n'est pas possible de faire démarrer un projet. De toutes manières, le projet ne donnerait lieu à aucune entrée de fonds car l'État n'est pas en mesure de verser quoi que ce soit et les entreprises refusent de payer parce que la plupart appartiennent à l'État. Donc, même si vous pouvez compter sur un partenaire déterminé, aucune organisation ne peut délier les cordons de sa bourse et le soutien de l'État doit être exclu.

**Mythe n° 5 :** J'ai besoin d'un partenaire dans chaque pays où je veux avoir des activités commerciales.

**Réalité :** Pas nécessairement. Vous pouvez trouver un partenaire qui sera établi dans un marché qui comprend un groupe de pays, mais il est clair que vous devez vous trouver un partenaire à l'étranger.

**Mythe n° 6 :** Il ne sera pas trop difficile de trouver un partenaire.

**Réalité :** Trouver le bon partenaire est une tâche longue et ardue. Elle exige de la patience, de la persévérance, des ressources financières et de la détermination. Donnez rendez-vous au partenaire éventuel à votre bureau (déplacement à ses frais). Vous pourrez ainsi juger de sa sincérité et du sérieux de son engagement.

**Mythe n° 7 :** Les pays étrangers veulent toujours obtenir des technologies ou des services de l'extérieur.

**Réalité :** Beaucoup de pays étrangers possèdent des technologies et une solide base technique mais peu d'expérience au point de vue de l'application. L'occasion vous est donc offerte de former des alliances stratégiques pour donner une couleur locale à votre produit ou à vos services et présenter des solutions plus rentables. En outre, de nombreux pays ont une très grande fierté nationale. Le consultant étranger doit respecter cette fierté nationale.

**Mythe n° 8 :** Un pays doit avoir une législation sévère en matière d'environnement et veiller à son application.

**Réalité :** Les forces du marché font qu'une industrie ou un secteur appliquera des normes strictes en matière d'environnement selon ce que lui dicteront les pays qui sont ses marchés d'exportation. Nous appelons ce phénomène la « réglementation